

Association Nice à Vélo
Association déclarée Loi 1901
Maison des Associations Nice Centre
3 bis rue Guigonis 06300 NICE

**Procès-verbal de l'Assemblée Générale Ordinaire du 30
juin 2024**

L'an deux mille vingt-quatre,
Le trente juin,
À 18h00,

Les adhérents de l'association Nice à Vélo se sont réunis sur convocation du Comité d'Administration en présentiel au local des Diabes Bleus situé au 29 route de Turin à Nice.

15 adhérents à jour de leur cotisation et 2 autres participants étaient présents et 6 représentés sur 270 adhérents à jour de leur cotisation.

Antonio Barros est désigné secrétaire de séance.

Rappel de l'ordre du jour :

18h : Accueil des participants

Désignation d'un(e) secrétaire de séance

Signature de la feuille de présence

18h15 : Introduction

18h20 : Présentation des rapports financier et d'activité de l'année 2023

19h00 : Vote d'approbation des rapports financier et d'activité de l'année 2023 et vote de la décision d'affectation du résultat

19h10 : Présentation des projets en cours

19h20 : Présentation de Cagnes À Vélo

19h30 : Vote d'approbation de la création de l'établissement Cagnes À Vélo

19h35: Renouvellement des mandats d'administrateurs et présentation des candidats à l'administration

20h00 : Tribune d'expression libre

21h00 : Clôture de l'Assemblée générale et partage d'un moment convivial

Première résolution

Le Conseil d'Administration a dressé le bilan d'activité de l'année écoulée, nous joignons à ce PV les rapports d'activité des groupes de travail cyclabilité, communication, événements. Le suivi des actions de sécurité routière et RISSO ont également été présentés.

Ce rapport d'activité a été soumis au vote des adhérents présents et représentés.

Celui-ci a été approuvé à l'unanimité.

Deuxième résolution

Le Conseil d'Administration a dressé le bilan financier de l'année écoulée tel que joint à ce PV et l'a soumis au vote des adhérents présents et représentés.

Celui-ci a été approuvé à l'unanimité.

Troisième résolution

Le Conseil d'Administration a proposé d'affecter l'excédent de l'exercice de 2 336 € au poste autres réserves de l'association. Il a soumis cette décision au vote des adhérents présents et représentés.

Cette décision a été approuvée à l'unanimité.

Quatrième résolution

Pierre Costini, membre actif investi dans l'association notamment concernant l'évolution du plan vélo à Cagnes-Sur-Mer a présenté le projet de création de l'établissement Cagnes-à-Vélo.

L'association propose à ses adhérents la création de cette antenne locale pour que l'établissement puisse agir en son nom sur son territoire et ainsi porter les objectifs et les valeurs de l'association Nice à Vélo à Cagnes-Sur-Mer. Le siège de cet établissement sera établi à l'adresse suivante :

Le Samoa A

31 Allée des Jacinthes

06800 CAGNES-SUR-MER

La création de cet établissement a été approuvée à l'unanimité.

Cinquième résolution

Le Conseil d'administration a par la suite présenté les projets en cours et a invité les adhérents à faire savoir leur volonté de s'investir dans l'un des groupes de travail pour mener à bien les projets.

Le Conseil d'Administration a ensuite invité les membres actifs à faire savoir leur volonté d'intégrer le Comité d'Administration pour devenir responsable d'un groupe de travail.

Daniele Sottile et **Pascale Montrol-Amouroux** ont exprimé le souhait de se retirer du conseil d'administration.

Fernanda Franco s'est présentée pour intégrer le Comité en tant que responsable des projets Kidical Mass et Rue aux enfants.

Pierre Costini s'est présenté pour intégrer le Comité en tant que responsable de l'établissement Cagnes-À-Vélo.

Élisa Daurat s'est présentée pour intégrer le Comité en tant que coresponsable du groupe de travail Cyclabilité.

Aucun des membres présents ne s'est prononcé contre cette intégration.

Claire Bellanger, Florence Barcella, Gilles Bogaert, Antonio Barros ainsi que Sophie Cipri renouvellent leur mandat au sein du Comité d'Administration.

Fin des résolutions.

Le Comité d'Administration a ensuite invité les membres participants à s'exprimer de manière libre avec 2 consignes :

- 1) Utiliser le pronom « nous »
- 2) Terminer avec la phrase « Pour faire cela, je me propose /je m'engage à... »

Ces réflexions ont donné lieu à des pistes d'orientations stratégiques de l'association intéressantes et une vision à long terme de ce vers quoi l'association doit tendre.

Le Conseil d'Administration a ensuite invité les participants à partager un moment convivial.

Les membres du Conseil d'Administration

Signé avec Odoo Signature

7e1503a1e2...

Signé avec Odoo Signature

e9111587...

Signé avec Odoo Signature

4c2e936b207...

Signé avec Odoo Signature

2b99460303...

Signé avec Odoo Signature

c2ac8b2688...

Signé avec Odoo Signature

65e66fee5d...

Signé avec Odoo Signature

605ff72392...

